



**A tous les Président(e)s des clubs
de la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES**

Commission Formation
Affaire suivie par **Lydie BONNET**
lydiebonnet07@gmail.com

Coordination **P. FROMENT**
Objet: **INSCRIPTION FORMATION FEDERALE**

Chaponnay,
Le 1 juillet 2018

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Depuis le 1er juillet 2018, la **Commission Formation de la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES** est chargée de la gestion de la Formation Fédérale des Educateurs et de la centralisation des informations (dossiers d'inscription, ...)

Dans chacun des 4 secteurs de la Ligue AURA, une Antenne de Formation qui siège à la Maison de l'Ovalie assurera le relais de l'organisation de la Formation Fédérale dans son secteur, en lien avec les Référents Départementaux, le Conseiller Technique de Formation et l'équipe technique de Formateurs.

S'inscrire en Formation

Vous trouverez dans ce dossier les éléments relatifs aux modalités d'inscription concernant les 4 filières de **FORMATION FEDERALE** :

- **BF « DECOUVERTE-INITIATION » (BF INIT)**
- **BF « DEVELOPPEMENT » (BF DEVE)**
- **BF « PERFECTIONNEMENT » (BF PERF)**
- **BF « OPTIMISATION » (BF OPTI)**

La dernière architecture de la formation est née d'une volonté fédérale de prendre en compte le statut de l'Educateur/Entraîneur bénévole en lui permettant d'aménager son parcours de formation (1, 2 ou 3 saisons).

Le parcours de formation du stagiaire sera facilité avec la possibilité de participer, soit à l'ensemble des unités de formation sur 1 saison soit de l'étaler sur 2 ou 3 saisons.

Nous vous rappelons que les stagiaires qui auraient déjà validé une ou 2 Unités de formation la saison passée ont la possibilité de s'inscrire pour le ou les modules manquants.

Nous vous précisons que chaque Unité (UF de 20h00) doit être suivie sur 1 seule saison.

Une possibilité d'«ACCREDITATION» d'accompagnateur M6, M8 et M10 ans a été mise en place (UF1 du BF INIT).

Nous vous demandons de bien préciser aux candidats, qu'il leur sera demandé de suivre **avec la plus grande assiduité l'ensemble de la formation dans laquelle ils s'engagent**, afin de pouvoir participer aux différents processus de certification.

A ce sujet nous vous invitons à nommer :

un référent - formation au sein de votre club
(voir le document « le référent formation »)

dont la mission principale sera de **vérifier la motivation des candidats.**

(Nous vous demanderons d'inscrire son **nom et ses coordonnées en ligne avant le 20 août 2018**).

Nous vous demandons également de transmettre à ces personnes **le guide d'entretien** qu'il aura à mener avec les candidats potentiels de votre club.

Les centres de formation seront définis selon la provenance des inscrits et des ressources en formateurs, dans le souci de maintenir, autant que possible, un service de proximité.
Nous comptons sur vous pour être très réactif sur le recueil des inscriptions afin que chaque secteur puisse organiser les différents sites.

Coût de la formation (prélèvement sur les comptes clubs par la Ligue AURA)

Inscription au Brevet Fédéral (toutes filières)	:	260.00 euros
à l'Accréditation	:	140.00 euros

Le coût comprend : les frais liés à l'engagement et au déplacement des formateurs, les frais administratifs, et les repas.

Vous remerciant de bien vouloir communiquer l'ensemble de ces informations aux intéressés dans les meilleurs délais, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations les plus sportives.

Lydie BONNET

**Responsable Formation des Educateurs
Ligue AUVERGNE RHONE ALPES**

Document d'accompagnement

Vous trouverez dans ce dossier : (cliquez pour ouvrir les documents)

- Une plaquette d'information à destination des dirigeants,
- Une plaquette d'information à destination des Educateurs/Entraîneurs,
- Le planning de la formation 2018-2019
- Le document « Le référent de formation du Club »
- Le guide d'entretien préalable à l'inscription en formation
- Le règlement intérieur de la formation
- Convention Formation Brevet Fédéral INITIATION
- Convention Formation Brevet Fédéral DEVELOPPEMENT
- Convention Formation Brevet Fédéral PERFECTIONNEMENT
- Convention Formation Brevet Fédéral OPTIMISATION

Ces documents sont à imprimer et à distribuer avec cette fiche explicative.

Les inscriptions des stagiaires se feront en ligne jusqu'au 30 septembre 2018 en cliquant sur le lien ci dessous :

INSCRIPTION FORMATION 2018 2019

Ce lien sera en ligne sur le site de la Ligue AURA : ligueAuRA-ffr.fr

Suite à l'inscription, chaque stagiaire recevra une fiche de renseignement à retourner au secrétariat de la Ligue Auvergne Rhône Alpes :

LigueAuRA@ffr.fr

(objet : Inscription Formation)

Les inscriptions sont sous la responsabilité du club.

Pour tout renseignement contacter le secrétariat :

Directrice administrative : Marion Kellin - 0608430507

Elu en charge du secrétariat : Gérard FAGUER

Une convocation pour la première journée de formation sera expédiée par mail au stagiaire.

ENREGISTREMENT IMPERATIF DES INSCRIPTIONS

AVANT LE 30 septembre 2018

Conditions d'inscription

Pour entrer en formation il faut impérativement :

- être licencié à la FFR
- encadrer effectivement dans la catégorie d'âge adaptée au BF visé, la vérification se fait par attestation signée du président du club.
- être titulaire du PSC1 ou diplôme équivalent, ou, à minima, le/la candidat(e) présente en entrée en formation une attestation indiquant qu'il/elle suivra cette formation, avec précision des dates et cachet de l'organisme formateur (possibilité de s'inscrire sur le dispositif proposé par la Ligue). Si cette formation ne devient pas effective, le /la candidat(e) pourra être exclu(e) de la formation en cours et ne sera pas autorisé(e) à passer les épreuves de certification.

NB : La FFR accorde une aide de 70 € par licencié passant le PSC1. Il faudra fournir le tableau ci-joint (télécharger le document), dûment rempli, sous forme de fichier EXCEL (XLS), ainsi que les dossiers des stagiaires scannés sous forme de fichier PDF.